



Communiqué de presse du 17 septembre 2010

Sommet des Nations Unies sur les OMD,

Pour le CCFD-Terre Solidaire l'approche caritative ne suffira pas !

A l'heure où 1,4 milliard d'êtres humains vivent sous le seuil de l'extrême pauvreté et que 925 millions de personnes souffrent encore de la faim, **le CCFD-Terre Solidaire dénonce les limites d'une approche caritative pour atteindre les OMD**. Pour le CCFD-Terre Solidaire, seule l'introduction à l'échelle mondiale de mécanismes de **redistribution**, de **régulation** et de **transparence des acteurs économiques** permettra d'inverser la tendance et de faire durablement échec à la pauvreté.

Le débat qui s'annonce au Sommet de New York se focalise largement sur les engagements d'aide internationale pris par les Etats et les grandes fondations privées. « *L'approche caritative des OMD nous éloigne des vraies solutions autour de règles de partage des richesses financières et de la mobilisation des ressources domestiques des pays en développement, pourtant évoquées dans la déclaration des OMD en septembre 2000* », déclare Catherine Gaudard, responsable des campagnes au CCFD-Terre Solidaire.

Engagé au sein de l'AMCP-Action mondiale contre la pauvreté² et du réseau CIDSE³ qui seront représentés à New York, le CCFD-Terre Solidaire défend trois recommandations clés, que la France et l'Europe peuvent porter sans attendre :

- **Avancer pour la création de taxes internationales sur les transactions financières**, afin de collecter des revenus élevés et stables (non dépendants du bon vouloir des pays riches), tout en participant à la régulation du secteur financier dont les excès ont mené à la crise économique actuelle. L'allocation de ces revenus devrait être gérée par les Nations Unies afin de renforcer la gouvernance mondiale et le poids de la seule institution multilatérale réunissant l'ensemble des Etats. « *La France, qui a fait de cette taxe une priorité, doit pousser pour que l'Union Européenne donne l'exemple par la création d'une première taxe sur les monnaies européennes* », poursuit Catherine Gaudard.
- **Lutter contre l'évasion fiscale dans les pays du Sud, afin qu'ils puissent eux-mêmes financer leurs politiques publiques de développement**. Chaque année, **800 milliards d'euros de flux illicites échappent aux pays pauvres**

pour être détournés dans les paradis fiscaux, **soit près de dix fois l'aide au développement octroyée par l'ensemble des pays riches !** La mobilisation des ressources passe aussi par le renforcement des administrations fiscales dans les pays du Sud.

- **Réguler les activités des multinationales.** Alors qu'auront lieu, en marge du sommet du Millénaire, plusieurs rencontres visant à encourager les investissements des entreprises dans les pays du Sud, se pose la question de l'impact environnemental, social et fiscal de leurs activités. Au Sud, la mondialisation économique tourne souvent au cauchemar (course aux profits à court terme, violation des droits humains, dommages environnementaux irréversibles, accentuation des conflits ...). Pour que les entreprises contribuent réellement au développement, la priorité est l'adoption d'un cadre obligeant les acteurs privés à un comportement responsable et transparent et limitant les impacts négatifs de leurs activités. « *Les Etats-Unis ont montré l'exemple récemment avec une législation obligeant les industries extractives à la transparence financière pays par pays, nous attendons de l'Europe qu'elle s'engage à son tour et qu'elle aille plus loin avec l'obligation de reporting extra financier* », conclut Catherine Gaudard.

Au-delà de la responsabilité des pays riches et des acteurs économiques dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, **le CCFD-Terre Solidaire pointe également la responsabilité des gouvernements des pays du Sud**, parties prenantes du Sommet de New York. Ces gouvernements doivent exiger davantage de régulation au niveau mondial et des règles équitables de redistribution des richesses et doivent participer à leur mise en œuvre.

Contact-presse : Nathalie Perramon – 01 44 82 80 67 – 06 82 85 28 82
n.perramon@ccfd.asso.fr

1 - Par la suite, la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est réunie à Monterrey (Mexique) en mars 2002, et la Conférence de suivi de Doha (Qatar) en décembre 2008 ont eu le mérite de réunir l'ensemble des Etats et des organisations internationales (BM, FMI, OMC, etc.) pour tenter de donner de la cohérence aux politiques et négociations internationales sur le financement du développement. Mais faute d'une réelle volonté des pays riches à mettre ce processus au centre du débat, ces conférences n'ont pas permis de réelles avancées, si ce n'est la réaffirmation de l'objectif de 0,7% pour l'APD et de légères ouvertures sur la question de la dette et de la lutte contre la fraude fiscale, préoccupation renforcée par la crise financière de 2008-2009.

2 - La Coalition française de l'Action mondiale contre la pauvreté (AMCP) fait partie des coalitions nationales créées en 2005 à l'occasion de la campagne mondiale lancée lors du Forum Social Mondial à Porto-Alegre. Toutes rassemblent des acteurs de solidarité internationale et de lutte contre l'exclusion (associations, ONG, syndicats et représentants de collectivités territoriales...), pour suivre le respect des engagements pris par les dirigeants dans le cadre des OMD (Déclaration du Millénaire, 2000). <http://omd2015.fr/>. L'AMCP France appelle à une mobilisation le 18 septembre à 12h30 au Trocadéro.

3 - La CIDSE est une alliance internationale de 16 organisations catholiques de développement . Retrouvez les recommandations de la CIDSE pour le Sommet sur les OMD <http://www.cidse.org>